



# EIFFAGE

## Et maintenant?

p.12

**Monaco**  
Quinze ans  
de chantier pour  
le futur hôpital p.47

**Equerre d'argent**  
21 bâtiments  
et 4 ouvrages d'art  
nommés p.60

**Transition  
énergétique**  
Comment la loi dope  
la cotrattance p.74

## Région La FRTP signe une charte de bonnes pratiques avec Syntec Ingénierie et Cinov

**L**a fédération régionale des travaux publics (FRTP) a récemment signé avec Syntec Ingénierie et Cinov une charte de bonnes pratiques pour la réalisation des infrastructures en Ile-de-France. Objectif visé : « Améliorer les relations entre les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les entreprises pour que les chantiers soient réalisés dans les temps et correspondent bien aux attentes des donneurs d'ordre », précise Olivier Garrigue, secrétaire général de la FRTP Ile-de-France.

**Les maîtres d'œuvre, chaînon essentiel.** Les principaux engagements portent sur l'ensemble des phases d'un projet (conception, réalisation, réception des travaux). Au total, 14 thématiques sont abordées, de l'identification professionnelle au décompte général définitif en passant par l'insertion, le forfait, le compte prorata... Les bureaux d'études s'engagent ainsi à rappeler leurs obligations aux maîtres d'ouvrage mais aussi aux entreprises (en matière de gestion des déblais des chantiers, par exemple). Ils peuvent aussi avoir un rôle de préconisation (sur le recours aux matériaux recyclés, entre autres), de conseil sur l'utilisation des indices appropriés, du bon niveau d'identification professionnelle... « Les maîtres d'œuvre constituent un chaînon essentiel », résume Olivier Garrigue.

L'enjeu maintenant est d'inciter les maîtres d'ouvrage, et notamment les plus gros d'entre eux comme la Société du Grand Paris, le Syndicat des transports d'Ile-de-France, la RATP... ou leurs représentants comme l'Association des maires d'Ile-de-France, à signer cette charte. ● N.M.

## Val-d'Oise Une plate-forme de valorisation des terres polluées

**V**inci Construction France a inauguré, à Bruyères-sur-Oise (Val-d'Oise), la plate-forme de valorisation des terres et sédiments pollués d'Extract Ecoterres, filiale qu'elle détient avec Ecoterres France (groupe Deme). D'une superficie de 3 ha, desservi par la route et le fleuve grâce à un quai de 200 m de longueur, le site, selon le groupe de BTP, « se place en tête des cinq plus grandes structures de regroupement, de tri, de traitement et de valorisation des terres et sédiments pollués en Ile-de-France ». Exploité depuis le printemps dernier, il emploie 12 salariés, 20 à terme. Sa construction a représenté un investissement de 3,1 millions d'euros HT.

**Quatre procédés de traitement.** S'appuyant sur les 20 ans d'expertise d'Extract Ecoterres, la plate-forme de Bruyères-sur-Oise met en œuvre quatre procédés de traitement : ressuyage dynamique, lavage physico-chimique, bioremédiation et tri mécanique par criblage. Elle permet de valoriser jusqu'à 80 % des volumes traités, soit 230 000 tonnes de matériaux par an. Objectif visé : 300 000 tonnes en 2017. ● N.M.



LAURENCE

## La Défense Tour Trinity : coup d'envoi du chantier début 2016

L'Epadesa a cédé à Unibail-Rodamco les charges foncières pour la construction de la tour Trinity (notre photo), conçue par Crochon Brullmann et Associés. L'acte de vente a été signé le 23 octobre. Voisine du Cnit, elle culminera à 140 m, avec une surface de 49 500 m<sup>2</sup> dont 500 m<sup>2</sup> de commerces. Elle reposera sur un socle qui accueillera un parvis d'environ 3 500 m<sup>2</sup> facilitant les liaisons entre la Coupole et le Cnit. Le chantier doit démarrer début 2016. Livraison fin 2018.

## Plateau de Saclay Promesse de vente signée entre l'EPPS et Dream

L'Etablissement public Paris Saclay (EPPS) a signé une promesse de vente avec le groupement de promoteurs Dream (mandataire)/Altarea Cogedim/Eiffage Immobilier/Vinci Immobilier pour réaliser un programme de 75 000 m<sup>2</sup> (du logement surtout) dans le quartier de Moulon, à Gif-sur-Yvette. Des ateliers urbains réunissent actuellement l'EPPS, Dream et l'agence d'architecture référente Ateliers 2/3/4. En décembre, Dream lancera un concours de maîtrise d'œuvre pour la 1<sup>re</sup> phase. Choix du lauréat au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

## Grand Paris Cemex crée une cellule dédiée

Cemex annonce la création d'une cellule dédiée au Grand Paris « afin d'assurer au groupe de matériaux de construction une place de premier plan dans la construction de la future métropole ». Dirigée par Benjamin Lecendrier, elle réalisera les études de faisabilité en amont des travaux et coordonnera les expertises sur tous les métiers de Cemex en Ile-de-France.

## Aubervilliers L'Epfi cède une emprise de 3 ha

L'Etablissement public foncier d'Ile-de-France (Epfi) a cédé plus de 3 ha de foncier à la SPL Plaine Commune Développement pour 16 millions d'euros. Ces emprises sont destinées à la réalisation de l'écoquartier de Port Chemin Vert à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) où sont programmés 800 logements, 1 880 m<sup>2</sup> de commerces, des équipements publics et 2,5 ha d'espaces publics. Situé au nord-ouest de la commune, entre le canal et l'A86, le tissu urbain était à l'origine composé d'activités industrielles en déclin et d'un habitat en majorité dégradé.

## Mouvement



E. FAÇON/LE BAR ET ORAL

**Jean-François Danon**  
Directeur général de la Semavip

Directeur général de Paris Bati-gnoles Aménagement depuis le 2 octobre 2014, il est chargé par le maire de Paris du rapprochement des deux structures pour doter la Ville d'une société publique locale d'aménagement pouvant intervenir sur tout le territoire parisien. Il succède à Marie-Anne Belin.